

Equipe : Myriam Iseli, Romain Marchand,  
Nadine McCormick, Vicky Vouleli  
Contact : [vichfait@gmail.com](mailto:vichfait@gmail.com),  
Ou dorénavant sur : [facebook.com/VichFait](https://facebook.com/VichFait)

## Un Noël fêté autrement

*Noël est une fête riche en traditions, mais chaque année elle a une saveur un peu différente. Les enfants grandissent, il y a des absents, des nouveaux venus... Cette année, les mesures pour lutter contre la COVID se sont invitées dans nos demeures. Les moyens de communications modernes ont aidé les absents à être un peu plus présents. Certains ont choisi de fêter en plusieurs fois, ou alors de fêter à l'extérieur. Qui sait, peut-être que des nouvelles manières de fêter Noël vont perdurer. Mais une chose est sûre, nous espérons tous pouvoir nous réunir sans modération l'année prochaine. C'est ce que vous souhaitez l'équipe du VICHfait ainsi qu'une année 2021 chargée de santé, bonheur et réussites.*

## Des paniers garnis pour nos Aînés

Traditionnellement, le 1er jeudi de décembre la Commune organisait la sortie des Aînés. Il s'agissait d'une visite organisée et ensuite un repas que nous prenions ensemble avant de rentrer. L'année dernière, ils avaient visité l'Usine hydroélectrique de Broc et un bon dîner nous attendait à l'hôtel Cailler à Charmey. C'était une charmante journée avec le soleil et la bonne humeur.

Cette année à cause du COVID, rien. D'après la Syndique, Antonella Salamin, « Pour ne pas rester sur ce rien du tout, nous avons prévu un "panier garni" pour dire à nos Aînés que nous pensons à eux et que nous regrettons que cette année, nous ne puissions pas nous réunir lors de notre traditionnelle sortie. »



La Municipalité a demandé à Mme Boand pour les sachets de biscuits (24 kg de biscuits en tout), Tapassion pour 160 pots des confitures et rajouté 160 désirées du Château de Duillier. Il s'agissait de confectionner et distribuer 160 sacs en tout avec

une carte. Le secrétariat s'est occupé de la confection des sacs et les municipaux ont fait la distribution dans le village. « C'était fort sympathique », a ajouté Mme Salamin ; une vue partagée par des participants au dernier Conseil Général, qui ont fortement applaudi les efforts de la Municipalité suite à une interpellation d'un conseiller.

La Municipalité espère reprendre en 2021 la sortie sous sa forme habituelle dans la joie et la bonne humeur.

## Les enfants ont fêté ensemble grâce aux VichKings

Les enfants du village qui sont accueillis aux VichKings ont pu fêter Noël le dernier jour de l'école. Ils se sont régalés avec des crêpes et du pop-corn. Des poneys leur ont amené des mandarines et des Pères-Noël en chocolat avant que la grande salle ne se transforme en cinéma pour regarder un film. Les parents apprécient beaucoup Estelle et Valérie qui se donnent tant de mal pour organiser une fête de Noël pour eux, la seule en cette année particulière.

### AGENDA

**Lundi 18 janvier à 12h**

Dépôt des listes de candidatures

**Dimanche 7 mars**

1er tour des élections communales générales

**Mardi 16 mars à 20h**

Conseil général

## L'histoire derrière les décorations de la fontaine

Quel plaisir d'avoir pu admirer, durant cette période de fête, une composition de Noël tout en couleur la journée et scintillante la nuit. Un tout grand merci aux employés communaux Cyrille, Marc et Dan pour cette brillante décoration et plus particulièrement à Dan pour avoir créé et construit ce magnifique attelage du Père Noël et à sa femme pour lui avoir donné vie avec de belles couleurs. Espérons son retour l'année prochaine avec tous ses cadeaux.

Carol Wuersch



# Le Bois de Chênes: un trésor naturel aux portes de Vich

Pour la plupart d'entre nous, Noël a été un peu différent cette année. Beaucoup de familles ont dû créer de nouvelles traditions, et notre équipe de rédaction a choisi de marquer le jour avec une belle balade hivernale au Bois de Chênes. Là, sous la belle neige de Noël, nous avons beaucoup réfléchi sur la chance que nous avons, en tant que Vichois, d'avoir accès à cet endroit riche en histoire et en beauté. Et en une année difficile comme celle qui vient de s'achever, la proximité du Bois de Chênes a été une vraie aubaine pour les familles locales. En effet, lors de la période du confinement, la forêt est devenue à la fois école, salle de sport, place de jeu, et lieu de rencontres – une grande source de réconfort pour nous tous.

Afin d'en savoir plus sur ce lieu d'exception, notre équipe éditoriale a pris contact avec la Fondation du Bois de Chênes, mise en place en 2014 pour assurer la gestion du site pour la commune voisine de Genolier. Nous avons eu la chance de rencontrer un des intendants du site, M. Juat, ainsi que deux membres de la Fondation, M. Richard, Président, et M. Bovay, Trésorier, qui ont gentiment accepté de répondre à nos questions autour d'un café.

## Site protégé depuis 1966

Nous avons ainsi appris que le Bois de Chênes de Genolier est protégé depuis 1966 par un arrêté de classement du Conseil d'État vaudois. Une réserve forestière scientifique a été instaurée et fait l'objet d'un suivi depuis plus de 50 ans par l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage et l'École Polytechnique de Zürich. Nos lecteurs savent sûrement déjà que le site comprend aussi un bâtiment classé, la ferme-château datant du XVIIe siècle et protégée depuis 1961 par le canton de Vaud. Construit par le seigneur de Prangins pour y résider, le bâtiment comprend un impressionnant corps de ferme de plus de 7'000 m<sup>3</sup>, un fournil « à l'ancienne », et un jardin clos de 6'146 m<sup>2</sup>.

50 ans après la décision de classement du site, la Fondation du Bois de Chênes a été créée à Genolier en 2014. Alors que cette commune est responsable pour la plus grande partie du site, Vich et Coinsins ont aussi une petite partie chacune, et les trois communes travaillent ensemble pour implémenter le plan de gestion mis en place au niveau cantonal et assurer la continuité nécessaire pour permettre l'évolution naturelle du site.

## Le prix « Europa Nostra »

Très récemment, la restauration de la ferme-château a été récompensée par le prix prestigieux « Europa Nostra », du fait de son approche respectueuse de



l'histoire et de l'environnement. En effet, l'approche choisie fut celle d'une rénovation douce et légère, qui ne dissimule pas les traces de l'histoire du site. Par ailleurs, la mise en place d'un système de chauffage par plaquettes forestières, de panneaux solaires et d'un système de traitement naturel des eaux usées ont augmenté la valeur écologique des travaux de restauration. En même temps, des espaces d'éducation et de culture ont été aménagés dans le corps de ferme, le jardin potager a commencé à être à nouveau cultivé, et le magnifique fournil à l'ancienne a fonctionné à nouveau.

## Le Bois de Chênes dans la pandémie

Avant la pandémie, presque mille élèves par an avaient l'occasion de visiter le site, accompagnés par les guides du Parc Jura Vaudois. Mais nos interlocuteurs nous ont confirmé que, pendant la période du confinement, il y a eu une forte pression sur le milieu naturel par l'augmentation importante du nombre de visiteurs citadins, souvent moins habitués à être dans le milieu naturel. Malgré quelques aberrations, la vaste majorité des visiteurs respecte le site. Le seul problème persistant semble être associé aux chiens qui ne sont pas tenus en laisse - une occurrence relativement rare mais suffisante pour déranger la faune de la réserve. Les représentants de la fondation ont souligné l'importance d'une éducation - ou rééducation - des visiteurs, ainsi que la nécessité d'une stratégie de communication et de signalisation plus claire et compréhensive.

## Nouvelle signalisation à venir

En effet, la signalisation n'est pas toujours très claire sur ce qui est permis ou prohibé dans les différentes parties du site, ce qui peut souvent provoquer de la confusion chez les visiteurs. Nos interlocuteurs ont remarqué que la signalétique est déterminée au niveau fédéral, et qu'elle a en effet été mise en place avant qu'il y ait un plan bien défini - ce qui contribue parfois au manque de clarté. Toutefois, ils nous ont précisé qu'une nouvelle stratégie de communication - et alors aussi une nouvelle signalisation - sera bientôt mise en place, suite à l'enquête publique de la décision de classement du Canton qui a eu lieu fin 2020.

L'objectif de la nouvelle loi qui résultera de cette mise à l'enquête sera d'assurer la préservation du Bois de Chênes pour l'avenir. La richesse du paysage, la grande diversité de milieux naturels - du très sec au très humide - et la grande diversité de la faune qui en résulte rendent ce site unique dans la région. Non seulement les trois communes, mais nous aussi en tant qu'individus nous devons travailler tous ensemble pour le préserver.

Pour plus d'information, visitez [boisdechenes.ch](http://boisdechenes.ch).

## Une offre gagnant-gagnant pour des entreprises de Vich – et vous !

La plate-forme de soutien de QoQa et l'Etat de Vaud ouvre à nouveau ses portes. Vous achetez une de leurs offres, vous recevez 20 % de rabais tandis que le commerçant reçoit une plus-value de 10 %. Tout le monde y gagne !



Pour les gourmands, vous trouverez actuellement des bons pour Tapassion, La Croix Verte, O'cantinho et TOC de Chefs/Audibert Catering. Pour les sportifs : Upsidestrength, CrossFit Léman, Basics Fitness, et Meeting Point sont représentés.

Le fonds de soutien est conséquent, avec 20 millions de francs débloqués par l'Etat de Vaud. Mais attention, plus de 75% du fonds de soutien sont déjà redistribués !

## Entraide entre entreprises, même virtuellement

Plusieurs représentants des entreprises à Vich se sont réunis virtuellement à la fin de l'année afin de discuter de leurs défis pendant cette crise actuelle et de comment s'entraider entre entreprises et entrepreneurs Vichois. Le défi principal est d'augmenter la visibilité – soit virtuelle, soit en personne.

Marie, de Basics Fitness, a déjà créé une page sur Instagram : [Vich\\_entreprise](#). Merci de la suivre ! La Commune a aussi mis à jour la page [vich.ch/entreprises](#) afin de promouvoir les entreprises qui se trouvent dans le Registre de Nyon.

Afin de faciliter les communications entre entreprises et continuer les discussions, un nouveau groupe privé a été créé sur Facebook : *Vich: entraides entre entreprises*. Les représentants des entreprises basées à Vich sont les bienvenus pour faire partie du groupe. En espérant que nous pourrions nous réunir en personne bientôt en 2021 pour continuer et avancer nos échanges productifs et aimables.

---

## Quelles sont les différences entre un Conseil général et un Conseil communal ?

Tel que mentionné dans la page 4 par la Municipalité, Vich va passer du Conseil général au Conseil communal lors de la prochaine législature. Est-ce qu'il y a vraiment de grandes différences entre les deux systèmes ?

Une différence très visible est la sélection des conseillers. Au Conseil général, toutes les électrices et électeurs domicilié-e-s dans la commune peuvent siéger, après avoir été assermentés avant une assemblée. Il leur suffit de s'adresser au bureau du Conseil Général. Par contre, au Conseil Communal, les personnes élues sont celles qui ont obtenu le plus de voix lors d'une élection selon le système majoritaire avec une assermentation en début de législature (voir p. 4).

Le nombre de membres élus est fixé à 40 pour le Conseil communal à Vich. De plus, au niveau des séances, le Conseil général ne peut délibérer que si les membres présents forment le tiers du nombre total de ses membres. Le Conseil communal ne peut délibérer que si les membres présents forment la majorité absolue du total de ses membres.

Pourtant, les autres éléments sont les mêmes, vis-à-vis de la composition du bureau, la convocation, le nombre de séances et les commissions. De plus, les séances du Conseil général/communal sont publiques et des chaises annotées sont prévues pour les auditeurs.

Pour plus d'informations, ainsi que des entretiens sur les expériences riches de six municipales/municipaux et conseillères municipales/conseillers municipaux, voir : [www.pour-ma-commune.ch](http://www.pour-ma-commune.ch).

« Je fais partie du Conseil communal parce que je trouve que tout le monde a son rôle à jouer. Sans ça, il n'y a rien qui tourne et c'est important que tout le monde apporte sa contribution. » Hubert Hoondert, Conseiller communal à Jongny

### **Annonce : Etes-vous intéressé-e par la sécurité numérique ?**

Vous arrive-t-il d'être dépassé par votre téléphone, ordinateur ou Tablet ? Vous arrive-t-il d'être inquiet pour la sécurité de vos données et les paiements en ligne ? Vous arrive-t-il d'être en perte de communication avec vos enfants face aux réseaux sociaux, jeux en ligne et autres ? Vous arrive-t-il d'être sollicité fréquemment par votre famille pour les aider avec leurs appareils et pannes diverses ?

**Nous aussi !** Si vous voulez contribuer au développement d'une nouvelle association, merci de nous contacter par mail ou téléphone aux coordonnées suivantes : [securites.numeriques@gmail.com](mailto:securites.numeriques@gmail.com) ou 079 206 9412.

## RENOUVELLEMENT DES AUTORITES 2021-2026

## Conseil général



## élections communales générales 2021 Canton de Vaud

**Il ne vous reste que quelques jours pour vous porter candidat-e !**

*Vous aimez votre commune.*

*Vous avez envie de participer à son quotidien et à son développement.*

*Vous voulez partager vos compétences.*

*Vous êtes éligible au niveau communal.*

Sont éligibles les personnes de nationalité suisse ayant 18 ans révolus, domiciliées dans la commune et inscrites au rôle des électeurs, mais également les personnes étrangères remplissant ces conditions et qui sont de plus établies dans le Canton de Vaud depuis 3 ans et résidentes en Suisse au bénéfice d'une autorisation depuis 10 ans.

**Vous pouvez vous inscrire sur la liste d'entente communale pour le Conseil communal d'ici au lundi 18 janvier 2021 à 12 heures.**

Le Conseil communal est en quelque sorte le Parlement pour les communes de plus de 1'000 habitants, ce qui est le cas de Vich qui devra abandonner le Conseil général pour cette nouvelle législature. Il se réunit environ 4 fois par année un soir de semaine. Il oriente la politique menée par la Municipalité en adoptant les comptes et le budget, en fixant les impôts et les taxes communales, en validant les grands projets communaux et les investissements. Vich doit élire 40 conseillers communaux et 12 suppléants qui peuvent être amenés à siéger en cours de législature pour remplacer des départs. En sus des séances plénières, les conseillers participent à des séances de commissions en fonction de leur engagement.

Le Conseil communal de Vich est élu au scrutin majoritaire à 2 tours. Au 1<sup>er</sup> tour, il faut plus de 50 % des voix pour être élu (majorité absolue) et au 2<sup>e</sup> tour, ce sont les candidat-e-s qui ont obtenu le plus de voix qui sont élu-e-s (majorité relative). Le 1<sup>er</sup> tour aura lieu le dimanche 7 mars 2021 et le 2<sup>e</sup> tour le 28 mars 2021.

A noter encore que l'assermentation et la mise en place des nouvelles autorités seront effectuées le 25 mai 2021 par Mme le Préfet.

Malgré le contexte sanitaire, ce ne sont pas moins de 44 conseillers, dont 3 nouveaux assermentés, qui ont pris part au dernier Conseil général de l'année. Si l'approbation du budget 2021 et l'adoption de la révision des statuts de l'ORPC ont été très facilement validées à la forte majorité des votants, il n'en a pas été de même pour les deux autres préavis mis à l'ordre du jour de la séance. Suite aux rapports négatifs des deux commissions, le crédit d'étude de CHF 370'000 en vue de la construction d'une salle de gymnastique VD3 aux Pralies a été largement refusé. La nécessité de prioriser les travaux prévus avant d'engager une nouvelle construction et la demande de la Commission des finances pour une variante moins coûteuse ont convaincu les conseillers de rejeter ce projet estimé à CHF 4.8 millions de francs. Quant au DISREN, il n'a non plus pas trouvé grâce aux yeux des conseillers qui l'ont refusé par 29 non et seulement 9 oui. Les commissions avaient donné le ton en recommandant toutes les deux le refus et leurs arguments portant sur la perte de maîtrise financière et l'absence de contribution de Région de Nyon dans les investissements communaux des 5 prochaines années on fait mouche. Cette séance s'est terminée sur une note solidaire, puisque les jetons de présence ont été attribués aux Cartons du Cœur de Gland et aux Familles du Quart Monde.

Retrouvez les numéros précédents de VICHfait sur [www.vich.ch/vie\\_locale](http://www.vich.ch/vie_locale)